

**Syndicat Mixte Sarthe Est Aval Unifié
SMSEAU**

Siège Social
72230 GUÉCÉLARD

Date de convocation : **08/01/2024**
Date d'affichage : **08/01/2024**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
DU 16 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize janvier à dix-huit heures trente, les membres du Comité Syndical légalement convoqués, se sont réunis à Guécélard, sous la présidence de Bruno CORBIN.

Étaient présents :

Mesdames Delphine DELAHAYE, Corinne LEGUILLON, Édith MÉNAGE, Laëtitia PICHON, Martine RENAUT

Messieurs Jean-Louis BARRIER, Jean-Louis BELLANGER, Stéphane BRUNET, Pascal CHAUVÉAU, Bruno CORBIN, Dominique FOLLENFANT, Jean-Michel GROS, Lionel HUBERT, membres titulaires.

Serge DODIN, Didier FOURNIER membres suppléants

Absents et représentés :

Monsieur Jean-Yves BOURGE représenté par Monsieur Didier FOURNIER

Monsieur Marcel MORTREAU représenté par Monsieur Serge DODIN

Monsieur Thierry COZIC a donné pouvoir à Madame Laëtitia PICHON

Absent et excusé :

Monsieur Rémy COUSIN

Absents :

Messieurs Anthony BRISSAULT, Jacky LECOMTE, Stéphane LEFFRAY

Secrétaire de séance : Lionel HUBERT

Membres Titulaires en Exercice : 20
Présents ou représentés : 16
Votants : 16

Del202401

Del202401

Objet : ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Conformément aux dispositions des articles L2122-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a procédé à l'élection du Président.

Vu le procès-verbal de l'élection du Président annexé à la présente délibération ;

Vu les résultats du scrutin ;

le Comité Syndical,

DÉCIDE

de proclamer Bruno CORBIN, Président du Syndicat et le déclare installé.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré à Guécélard

Le 16 janvier 2024

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Président, Bruno CORBIN

Reçu à la Préfecture de la Sarthe

17 JAN. 2024

DCL

